

BUREAU EXECUTIF DU 9 SEPTEMBRE 2017

- **Elus** :

Présents : N HENARD, C FOUNTAINE, S HARLE, F PITOR, S FRETAY, MP CHAURAY, JP SALOU

Excusés : H BACCHINI, C MIGRAINE,

- **Invités** :

Présents : E MARLIOT, J CATHELINÉAU, R BERENQUIER, ED RUSSO, JP LOSTIS, L MEZOU

Excusés :

1 Introduction du Président

Information	Le président introduit la séance par un rappel des actions menées depuis le précédent BE et un point sur les dossiers en cours relatifs au projet fédéral.
--------------------	--

2 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

2.1 Approbation du relevé de décision du Bureau Exécutif du 08/07/2017 (vote)

Décision 1	Le Bureau Exécutif entérine à l'unanimité le relevé de décision du Bureau Exécutif du 08 juillet 2017. Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 13/09/2017
-------------------	---

2.2 Point sur les licences au 07/09/2017 (info)

Information	Le Bureau Exécutif prend note qu'au 06/09: <ul style="list-style-type: none"> - La licence club Adultes est en Hausse de 0.4% - La licence club Jeunes est en Hausse de 0.2% - Le Passeport Voile est en baisse de 9.3% - La licence temporaire 4 jours est en Hausse de 50.2% - Et la licence temporaire 1 jour est en Baisse de 20.1%
--------------------	--

2.3 Périmètre d'intervention et Objectifs stratégiques des départements / Pôles / Commissions – Délégations accordées par le BE/CA (info et vote)

Information et Décision 2	<p>Concernant les objectifs stratégiques et les délégations accordées par le BE :</p> <p>le BE rappelle que les objectifs généraux (des voiles sur l'eau, 500 000 licences, 1 000 clubs en bonne santé, convivialité, simplification.....) ont été fixés et qu'il convient que les entités internes (départements, pôles, commissions, services) proposent, à la validation du BE, des plans opérationnels au travers des feuilles de route, répondant à la fois aux objectif généraux et aux objectifs opérationnels proposé par les départements.</p> <p>Ces feuilles de route proposées par chaque entité interne seront validées par le BE et vaudront délégation du BE au Département dont dépend l'entité interne. Cette délégation aura pour effet de décharger les organes décisionnaires, en revanche le BE se verra régulièrement présenter de points d'étape prévus par les feuilles de route.</p> <p>Le BE rappelle que le modèle de feuille de route inclut dans le manuel de gouvernance est l'exemple à suivre tout en laissant la possibilité aux entités internes d'adapter l'outil pour une meilleure appropriation.</p> <p>Concernant les périmètres d'intervention :</p> <p>Le BE souhaite que les départements/pôles/commissions/services puissent fixer leurs périmètres d'intervention pour le 1^{er} octobre pour validation du Be du 07 octobre</p>
--------------------------------------	--

2.4 Composition des groupes de projet (vote)

Décision 3	Le Bureau Exécutif entérine à l'unanimité la composition des Groupes Projets tels que complétés en séance, et les proposera à la validation du CA du 23 septembre.
-------------------	--

2.5 Organigramme Politique (Vote) et Organigramme Opérationnel (Info)

Décision 4 et information	<p>Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'organigramme politique tel que présenté en séance et donne son accord pour le rendre public, une fois sa présentation devant le CA du 23/09/2017.</p> <p>Le Bureau Exécutif prend également connaissance de l'organigramme opérationnel tel que présenté en séance par le DAJF et le DTN, qui sera également rendu public.</p>
----------------------------------	---

2.6 Certificat médical concernant les licences 2018 (vote)

Décision 5	Le Bureau Exécutif valide à l'unanimité l'ensemble du dispositif présenté (mentionné en annexe 1 du présent relevé) et relatif à la gestion des certificats médicaux et des questionnaires de santé pour les Licences Club 2018.
-------------------	--

2.7 Information sur la préparation du Budget 2018 (info)

Information	Le bureau exécutif prend connaissance de l'information faite sur la préparation du budget 2018.
--------------------	---

2.8 Information sur les réunions OUTREMER (info)

Information	Le bureau exécutif prend connaissance de l'information faite sur les réunions outremer.
--------------------	---

2.9 Conseil des Président de ligues du 13/09/2017 (info)

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance des éléments d'organisation du conseil des présidents de ligues du 13 septembre 2017 à Marseille. L'Ordre du jour est présenté au BE
--------------------	--

2.10 Budget corrigé (vote)

Décision 6	Le Bureau Exécutif adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2017 qui s'équilibrera en Produits et Charges à 10 975 K€ Le budget investissement s'élèvera à 901 K€.
-------------------	---

2.11 Communication

2.11.1 Soirée des Champions (vote)

Décision 7	<p>Les membres du Bureau Exécutif décident les modalités suivantes pour la soirée des Champions et les actions qui l'entouraient, pour l'année 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none">* L'élection du marin de l'année est maintenue ;* La production du film « année de la voile » est maintenue sous réserve de vérification de son utilité eu égard au facteur coût;* La soirée de remise des trophées est maintenue pour le 4 décembre, selon des modalités et un financement à définir avec la FIN, dans le cadre du salon nautique (pas de location du Théâtre Edouard VII) ; En cas d'annulation de la soirée, la remise du prix du marin de l'année serait néanmoins maintenue avec une organisation allégée. <p>Etude par le BE d'une affectation « utile » des économies réalisées ;</p>
-------------------	--

2.11.2 Salon Nautique (vote)

Décision 8	<p>Il est soumis aux membres du Bureau Exécutif, sous réserve d'accord du Trésorier pour financer les actions ci-dessous, que la FFVoile soit présente au salon nautique sur les espaces et actions suivants, sous réserve de l'appui du salon nautique :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Accès gratuit au salon avec la licence Club FFVoile○ Corners Coach plaisance éventuellement○ Plage (Ecole Française de Voile, Point Loc, club...)○ Accueil / rencontre (Bureaux/espaces mutualisés...)○ Animations sur le bassin○ Animations de conférences, ateliers techniques et projections <p>Les membres du Bureau Exécutif donnent délégation au trésorier pour définir le budget permettant à la FFVoile d'être présente au salon nautique 2018 étant entendu que l'enveloppe maximale ne devra pas dépasser 25 K€ TTC</p>
-------------------	---

2.11.3 Agence Presse (vote)

Décision 9	Les membres du Bureau Exécutif valident à l'unanimité le report d'un an de l'appel d'offre pour sélectionner une agence de relation presse d'une part et une agence événementielle en charge de la Soirée des champions d'autre part. Les membres du Bureau Exécutif valident le renouvellement du contrat actuel avec l'agence Havas Sports et Entertainment pour une durée de un an et une prestation à redéfinir dans une enveloppe financière stable et si possible sur une tarification identique à celle actuellement prise en charge.
-------------------	--

2.11.4 Top Clubs (débat)

Décision 10	Les membres du Bureau Exécutif décident à l'unanimité de maintenir le Tops Club mais un toilettage est possible.
--------------------	--

2.12 World Cup Series

Décision 11	Le Bureau Exécutif (BE) désigne Mrs Nicolas HENARD et Régis BERENGUIER comme représentant de la FFVoile au Comité de Pilotage de la WCS 2018.
Décision 12	Le BE valide le principe d'une réponse aux appels d'offre de World Sailing (datant du 4 septembre 2017) pour la finale de la Sailing World Cup 2018 et 2019.

2.13 Financement des investissements informatiques

Décision 11	Le Bureau Exécutif donne mandat au trésorier et au DAJF pour présenter, si besoin, les demandes de financement liées aux investissements du renouvellement du parc informatique, à la mise en œuvre de FREG2 et à la sécurisation préventive de la trésorerie de la FFVoile au travers d'une ligne de crédit assortie d'un droit de tirage en fonction des besoins.
--------------------	---

3 Département Compétition Performance

3.1 Pôle Habitable : modification du Règlement du Championnat de France Match Racing Espoirs 2017 (vote)

Décision 12	Le Bureau Exécutif adopte la modification du règlement match racing 2017 et plus précisément la sélection au Championnat de France Espoirs qui se basera sur 3 sélectives régionales au lieu de 4 initialement prévues au règlement.
--------------------	--

3.2 Pôle Habitable : réattribution du Championnat de France Match Racing Féminin 2017 suite au désistement du CNTL (vote)

Décision 13	Suite au désistement du CNT Lacydon Marseille, le Bureau Exécutif valide le nouvel organisateur du Championnat de France de Match Racing Féminin 2017 en désignant le club AMRA Antibes
--------------------	---

3.3 Pôle Voile légère : choix du support Flotte Collective Multicoques au Championnat de France Minimes à partir de 2018 (vote)

Décision 14	Le Bureau Exécutif valide le support M By Erplast sur le Championnat de France Minimes Flotte Collective Multicoque pour 2018.
--------------------	--

3.4 Pôle Haute Performance : primes à la performance des sportifs seniors des séries olympiques 2017 (vote)

Décision 15	Ayant pris connaissance des hypothèses de résultats sportifs présentées par le DTN, le Bureau Exécutif valide le principe de versement de primes aux résultats (podium) pour les sportives et sportifs seniors des séries Olympiques selon les montants proposés par médaille : 10k € pour un titre, 5k € pour une médaille d'argent et 3k € pour une médaille de bronze (prime par personne pour un double).
--------------------	---

3.5 Pôle Haute Performance : primes entraîneurs Edf de Voile des séries olympiques 2017 (vote)

Décision 16	<p>Après avoir pris connaissance des hypothèses présentées par le DTN, le Bureau Exécutif valide, la proposition de versement de primes sous forme d'une indemnité de résultat pour les entraîneurs en charge d'un sportif ou d'une sportive ayant obtenu une médaille au championnat du monde d'une série olympique.</p> <p>Ce montant s'élève à 5 000€ pour une médaille d'or, 2500€ pour une médaille d'argent et 1500€ pour une médaille de bronze.</p> <p>Le BE mandate le DAJF pour calculer les sommes brutes chargées, sous couvert de la décision du trésorier.</p>
--------------------	--

3.6 Pôle haute Performance : présentation pour validation des grandes lignes du projet de plan de performance fédéral (PPF) 2017 – 2020 (vote)

Décision 17 Vote CA	<p>Le bureau exécutif (BE) de la FFVoile, entendu la présentation effectuée par le directeur technique national (DTN) de la première partie du Plan de Performance Fédéral (PPF) 2017 – 2020 – 2024 (voile olympique : accompagnement de l'élite et formation de la relève), se prononce favorablement pour que le CA puisse valider les principes du PPF et le mandatement du DTN pour les inscrire dans la demande en bonne et due forme attendue par le ministère chargé des sports.</p> <p>Le BE se prononce également favorablement pour que la seconde partie du PPF (voile de haut niveau non olympique : kite board, fun board, série à foils, Inshore, course au large,...) soit présentée lors du prochain CA pour compléter le plan. Il sera demandé au CA de mandater le DTN pour valider les principes de la seconde partie du PPF et pour les inscrire dans la forme attendues par le Ministère chargée des sports.</p>
-------------------------------	---

4 Département Economique Social Environnemental

4.1 Pôle « emploi- formation » : réforme du règlement des diplômes, des qualifications, des formations et des fonctions de la FFVoile. (vote)

Vérification avant CA Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif valide la résolution reproduite ci-après sur la réforme du règlement des diplômes, des qualifications, des formations et des fonctions de la FFVoile à présenter au vote du prochain conseil d'administration.</p> <p>« Le Conseil d'administration (CA) de la FFVoile valide la décision de renovation du Règlement des diplômes, des qualifications, des Fonctions de club et des Formations de la FFVoile selon la formule proposée qui permettra une simplification utile tant pour les modifications ultérieures que pour la lecture d'application du règlement.</p> <p>Le CA mandate le département « Vie Fédérale et Activités Transverses » (VFAT) et le pôle « emploi – formation » du département « économique, social et environnemental » pour procéder à sa réécriture. »</p>
---	---

4.2 Expérimentation des titres Fédéraux (débat / vote)

Décision 20	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile s'engage à limiter les conséquences de la non délivrance des PVR en 2017 (label, habilitation des formations, participation réseau.....) pour l'ensemble des structures fédérales qui s'engagent d'une part à reverser les montants du PVR collectés en 2017 (même sans les délivrer) par le biais de la répartition habituelle actée avec les ligues concernées et d'autre part à délivrer normalement les licences, dont les PVR, en 2018.</p> <p>La FFVoile s'engage également à mettre en place dès 2018 quelques expérimentations afin de répondre aux attentes des structures affiliées.</p> <p>Le BE précise par ailleurs que si il est prêt à étudier une évolution du dispositif PVR et sa contribution au fonctionnement des écoles, il souhaite fermement réaffirmer :</p>
--------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - les obligations des structures affiliées qui ne peuvent sans délivrance des licences, bénéficier du label EFVoile ou encore de la certification et de la formation des pratiquants et moniteurs, - la propriété de la FFVoile sur ses contenus et outils.
--	--

4.3 Pôle « Prospective et Développement Economique » : présentation d'une offre de partenariat FFVoile/Weather'n'co (vote)

Décision reportée	Décision reportée au BE du 7 octobre
--------------------------	--------------------------------------

4.4 Information sur l'avancement des travaux de la rénovation du CQP (info)

Décision 21	Le Bureau Exécutif de la FFVoile approuve le principe d'une ouverture des prérogatives de l'AMV et délègue au pôle emploi formation la présentation technique qui sera faite lors du CA concernant la rénovation/le renouvellement du CQP AMV
--------------------	---

5 Direction Technique

5.1 Présentation du colloque des cadres techniques (info)

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du programme prévisionnel du colloque des cadres techniques qui se déroulera du 26 au 29 Septembre à l'ENVSN.
--------------------	---

6 CCA

6.1 Question du rattachement de la C.C.A au Département Vie Fédérale et activités transverses (vote)

Décision 18	Le BE du 9 septembre 2017 valide la nouvelle version du règlement de la CCA à soumettre au vote du CA le 23/09/2017 et qui inclut quelques modifications mineures par rapport à la version votée lors du BE du 19 mai 2017. Il prévoit le rattachement de la CCA au Département Vie Fédérale et Activités Transverses.
--------------------	--

6.2 Arbitrage du Kiteboard (info)

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des informations et questions relatives à l'arbitrage des épreuves de Kiteboard.
--------------------	--

**QUESTIONNAIRE DE SANTÉ 2018
RENOUVELLEMENT DE LICENCE
FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE**

Ce questionnaire de santé s'adresse aux pratiquants renouvelant leur licence au sein de la Fédération Française de Voile et ayant déjà présenté l'an dernier un certificat médical. Il permet de savoir si vous devez fournir un nouveau certificat médical.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON <i>Les réponses formulées relèvent de votre seule responsabilité</i>	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois :		
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :		
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Il est constaté que vous n'avez pas de contre-indication à la pratique de la voile. Vous n'avez donc pas besoin de présenter un nouveau certificat médical et pouvez simplement remplir l'attestation dédiée (voir ci-dessous) en ligne dans votre Espace Licencié (sauf pour le licencié mineur) ou dans votre club.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Vous devez consulter un médecin et lui présenter le questionnaire de santé.

La pratique de la voile sera subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTE

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Numéro de Licence :

Déclare avoir fourni un certificat médical en 2017 et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.

Date et signature du titulaire ou du représentant légal si le licencié est mineur



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72